

Juillet 1789.

A la fin du XVIII^e siècle, la France des « Lumières » était un pays exangue, ruiné par les guerres de conquête du long, trop long, règne de Louis XIV et malade des impôts devenus insupportables d'un système féodal désormais archaïque. Dans les campagnes les paysans, encore fatalistes mais de moins en moins résignés, travaillaient d'abord pour payer le roi, toujours plus exigeant, pour payer ensuite leur seigneur plus intéressé par la rentabilité de ses domaines que par leur bien-être, pour payer le clergé aussi, avant de songer enfin à nourrir leur famille.

Or voici qu'en cette fin de siècle un vent nouveau soufflait. Pour la première fois depuis 1614 le Roi avait convoqué des États Généraux et les communes, après avoir élu leurs premières municipalités, était invitée à rédiger des cahiers de doléances.

Certes il entrait de l'habileté et du calcul politique dans ces mesures surtout destinées à calmer le mécontentement croissant du peuple. Mais ces initiatives provoquèrent une fermentation générale des esprits dans le royaume, faisant naître partout le fol espoir que les choses pouvaient enfin changer. Lassé d'attendre le changement depuis si longtemps, le peuple le voulut tout de suite. « *L'imagination populaire est allée droit au but, comme un enfant : les réformes annoncées, elle les croit venues, et pour plus de sûreté, elle les exécute à l'instant* »¹.

Le 14 juillet 1789, avec la Bastille, s'écroula le symbole qui paraissait immuable et éternel de la féodalité. La révolte et le triomphe du peuple de Paris furent rapidement connus dans les endroits les plus reculés, provoquant partout ébullition et effervescence. Fin juillet, presque au même moment dans tout le royaume, des paysans rassemblés s'enhardirent, s'en prenant à tout ce qui représentait l'ordre ancien, tentant ici de récupérer des droits oubliés ou tombés en désuétude, brûlant là des chartes, témoins écrits des privilèges des seigneurs, détruisant ailleurs leurs châteaux, comme autant de Bastilles locales.

C'est dans ce contexte d'agitation qu'une trentaine de paysans de Weiterswiller, municipalité et bourgeois en tête, se présentèrent vers deux heures de l'après-midi le 30 juillet devant les murs de Saverne, exigeant d'être reçus par André Pettmesser, régisseur de la baronnie de Fleckenstein.

Fief d'Empire passé à la couronne de France, cette baronnie avait échu à la famille des Rohan après l'extinction de celle de Fleckenstein.

André Pettmesser levait pour le compte du prince Louis-Marie de Rohan-Guéméné, seigneur de Weiterswiller, les impôts seigneuriaux dont l'« aveu et dénombrement » daté de 1756 dresse méticuleusement la liste : « *le droit de chasse et pêche, le débit du vin, la rente de Saint Martin, la rente de Saint Paul, la rente de Saint Thomas, le droit d'avis sur la viande, le droit de débit du sel, la jouissance de quatre étangs, les châtaigniers et les cormiers, le droit appelé Hubwein et les rentes en vin, des rentes foncières, le droit de Beth appelé taille, les amandes, les redevances en poules et en chapons, le droit de four, droit*

¹ TAINE, *Les origines de la France contemporaine*, T. II. La Révolution, Paris, 1885. Cité également par Paul F. SPECKLIN, *Sausheim et ses environs sous la Révolution*, Sausheim, 1989.

d'entrée, droit de glandée, droit de corvée, droit de réception et protection des juifs, droit de filure et différents biens seigneuriaux tant en terres labourables qu'en prairies »².

Le prince, qui venait d'émigrer en Allemagne à la suite d'une faillite retentissante de trente trois millions, percevait bon an mal an à Weiterswiller, où on ne l'avait jamais vu, un revenu de 2000 livres, mais refusait obstinément à ses sujets les droits « immémoriaux » qu'ils réclamaient à leurs seigneurs successifs depuis des décennies.

C'étaient divers droits d'usage dans la forêt : droit au bois de marnage, droit au bois mort et au mort-bois, droit de glandée et de ramassage des fruits sauvages, droit sur les feuilles mortes, accordés en 1713 par Henri Jacques, dernier baron de Fleckenstein, sans le consentement du co-titulaire du fief, le prince de Rohan³. Devenu seul seigneur de Weiterswiller, celui-ci ne reconnut pas les droits précités⁴. Ses héritiers, titulaires du fief, l'imitèrent.

En refusant une sommation datée du 23 avril 1789, par laquelle la communauté de Weiterswiller lui réclamait une nouvelle fois ces droits, Louis-Marie de Rohan-Guéméné avait adopté l'attitude de ses prédécesseurs. On conçoit aisément que dans l'effervescence générale de juillet 1789 les villageois, très remontés, soient allés réclamer fermement ces droits à Pettmesser en son domicile savernois.

Plusieurs récits de cet épisode ont été publiés⁵, le dernier en date étant, en 1989, celui de Pierre Vonau dans Pays d'Alsace (« 1789 à Saverne »). C'est un extrait de cet article⁶ qui est reproduit ci-dessous :

« Les événements nous sont connus par trois documents, qui sont dans l'ensemble concordants mais différent quant à la chronologie précise et au rôle des protagonistes.

Le premier date de la fin août et émane de la Municipalité. Il s'agit du brouillon d'une pétition destinée à être envoyée aux députés de l'Assemblée Nationale. Elle résume les événements et demande une enquête en vue du jugement des responsables des troubles: "*Le 30 de ce mois (du mois passé), dans l'après-midi arrivèrent dans cette ville les députés de la communauté de Witterswiller, accompagnés d'environ quarante de leurs bourgeois, dans l'intention de présenter à M. le régisseur des domaines de M. le prince de Guéméné, leur seigneur, le cahier de leurs réclamations; la bourgeoisie de Saverne, toujours attentive au bon ordre, ne laissa entrer chez le sieur Pettmesser que les députés de la communauté et fit rester le surplus de ses bourgeois de Witterswiller hors des portes de la ville. Pendant que le sieur Pettmesser était occupé avec lesdits députés, de régler les différents objets de leur demande, il s'était glissé quelques bourgeois de Witterswiller dans la ville, qui ont attendu fort tranquillement, devant la porte du sieur Pettmesser, le résultat de la mission de leurs députés, et lorsque le sieur Pettmesser avait fini la rédaction des arrangements, il dit à l'un d'eux d'appeler quelques-uns de leurs bourgeois de Witterswiller, pour assister à la lecture de cet arrangement; aussitôt il se fit entendre un bruit dont nous ignorons la cause, l'on bat la générale, la troupe arrive, la bayonnette au bout du fusil, veut écarter les bourgeois de Witterswiller qui étaient à la porte du sieur Pettmesser à coups de crosse et de bayonnettes; ceux-ci représentent qu'ils n'ont aucune mauvaise intention et qu'ils sont appelés pour assister à la lecture d'un arrangement fait entre le sieur Pettmesser et leurs députés; on ne les écoute pas; surviennent une quantité de personnes attachées à M. le Cardinal de Rohan, repousse avec la troupe, à coups de crosse et de triques les bourgeois de Witterswiller, qui ne cessent de*

² A.B.R. Q 5709.

³ A.H.R. 2 U 95.

⁴ WOLLBRETT Alphonse, *Un village du canton de La Petite Pierre : Weiterswiller*, B.S.H.A.S.E. bull. n° 47, 48, p. 29-30, Saverne, 1974.

⁵ FISCHER Dagobert, *Ein aufstand der Bauern von Weiterswiller im Jahre 1789*, Elsässisches Samstagblatt, 1966, p. 171-173. ADAM Alphonse, *La première municipalité de Saverne*, Revue Catholique d'Alsace, 1905, p. 735-741. DELAHACHE Georges, *Un ennemi du cardinal Collier*, p.64-77 et WOLLBRETT Alphonse, *ibid.*

⁶ Pays d'Alsace, cahier 146 - (1989) - p. 49,50.

crier qu'ils n'étaient point venus pour faire du mal à qui que ce soit, et auxquels il n'a resté d'autre parti qu'à parer les coups que leur portaient des grenadiers pour la plupart ivres et dont l'animosité fut si grande en se voyant soutenus par les personnes du château, que l'un des grenadiers s'oublia au point, qu'il lâcha son coup de fusil sur les paysans, dont l'un fut atteint et tué. Les bourgeois de Witterswiller voyant le malheur qui venait d'arriver, prirent la fuite; mais les troupes et les gens de M. le Cardinal, non contents d'en avoir tué un et blessé plusieurs autres, les poursuivirent et les maltraitèrent au point qu'il a fallu encore porter quatre de ces bourgeois à l'hôpital de cette ville, dont l'un d'eux n'est même point encore hors de danger, et aucun des autres n'a pour ainsi dire échappé sans être grièvement blessé.

Voilà donc, Messieurs, les effets qu'ont produit les troupes, et que la municipalité de Saverne n'a malheureusement que trop bien prévus".

Le second document est plus long et plus précis. il s'agit de l'audition de 13 témoins, bourgeois de Saverne, dont la municipalité enregistre les dépositions le jour même des incidents, de 6 heures à 11 heures et demie du soir. Le document, signé des témoins, donne la date du 31 juillet. Nous en reproduisons l'introduction et la première déposition:

"Aujourd'huy trente et unième jour de juillet mil sept cent quatre vingt Neuf six heures de relevé la municipalité extraordinairement convoquée sur la maison de ville aux fins de recevoir les déclarations de différents témoins qui étaient présent lorsque le troupes ont tué un homme à coup de fusil a bale près de la maison de Mr. Pettmesser, Conseiller au Conseil de la Régence de l'évêché de Strasbourg et Directeur de la Seigneurie de Witterswiller, blessé quatre autres hommes dudit Witterswiller, qui ont été conduits à l'hospital de cette ville entre deux et trois heures de relevé.

1. Est comparu Frédéric ZELLER bourgeois tailleur de cette ville, dépose qu'il a vu que vers les deux heures après diner qu'il y avait beaucoup d'hommes qui s'estoit attroupés près de la maison de Mr. Pettmesser que tout d'un Coup Il a vu venir des Soldats que Son A. S. et Eme a fait venir pour la troisième fois en cette ville, qui bajonnettes au bout du fusil ont voulu faire partir de cette rue ces mêmes hommes en leur donnant des Coups sur la teste avec ces mêmes bayonnettes, que tout d'un coup Il a remarqué que l'un des soldats a mis en joue et a attendu lacher le Coup, duquel Coup a l'instant est tombé a l'enverse un homme de Witterswiller, qui est resté mort sur la place. Il a également vu que Dominique Meyer précepteur de cette Ville, Jean Appffel Drapier et assesseur du Magistrat ont également maltraité a Coup de fusil de Bajonnettes et de Bourattes tous les hommes de Witterswiller, Sans que ces derniers ont fait la moindre résistance, ce qui est tout ce qu'il a dit savoir lequel après lecture et interprétation a luy de la présente déposition a dit icelle contenir Vérité et estre pret de l'affirmer en justice quand il en sera requis et a signé, Signé Friedrich Zeller."

D'après les dépositions des autres témoins, il ressort :

- Une trentaine de bourgeois étaient attroupés devant la maison de Pettmesser, dans un calme relatif. *"les gens se pressaient d'y pouvoir entrer"* (François Conrad, ancien sergent). Sept ou huit hommes sont à l'intérieur *"et réclamaient avec respect plusieurs droits qu'ils prétendaient leur avoir été enlevés par leur Seigneur"* (Jean Weber, maître maçon).
- Entre deux et trois heures arrivent sur les lieux le prévôt, avec plusieurs grenadiers (15 ou 16, 7 ou 8 ...), ivres (presque tous les témoins l'attestent), ne comprenant pas l'alsacien, armés de fusils à bajonnettes et de bourattes (bagues à fusils). Les paysans n'opposent pas de résistance. Scènes de violence. Un coup de feu. Un mort, Georges Müller, journalier de Weiterswiller.
- Les témoins donnent les noms et les qualités des Savernois qui ont vigoureusement assisté les soldats en distribuant coups de trique, *"tricots"* et de canne, avec injures. Plusieurs groupes peuvent être distingués: celui des avocats et Conseillers à la Régence, les Arth, Nebel, Lienart et Kieffer; le personnel du Château, Roth, valet de chambre, le sieur Salins, architecte ... des proches du Magistrat, le greffier de la ville Schoen, le fermier de la ville Weber, un assesseur du Magistrat,

Apffel. Le précepteur Dominique Meyer s'est distingué par sa violence selon plusieurs témoins, tout comme trois nobles, le prince de Rochefort-père, M. le marquis de Martigni et M. de Wangen.

- La composition presque caricaturale du groupe des agresseurs des paysans et la nature des injures proférées révèlent une situation "pré-contre-révolutionnaire": "*C'est ainsi qu'il sera aussi fait justice aux savernois, ils n'ont qu'à aller à Paris*", aurait dit le sieur Jannesson-fils selon André Heil, gantier. "*Qu'on tue ces chiens, ces coquins, ces fripons, et qu'on les mette hors des portes de la ville*", aurait dit Nebel, Conseiller à la Régence, selon François Conrad, ancien sergent...
- Rien n'est relaté quant à la fin des incidents. Le décès de Georges Muller est noté dans les registres paroissiaux.

Le troisième document est d'une teneur sensiblement différente. Il s'agit du "*Précis de la véiification faite à Saverne par le sieur Jean Russ, sous-lieutenant de cavalerie commandant les brigades de maréchaussée à Strasbourg*", une enquête réalisée en août et annexée au rapport de Rochambeau.

Un point paraît plausible. Le Prévôt Schillinger "*marcha à la rencontre de ces paysans et les fit se retourner au faubourg, les invitant de choisir huit d'entre eux pour former la demande qu'ils jugeaient à propos de faire à M. Pettmesser*". Il est probable que les paysans repoussés au-delà de la porte de la ville (Oberthor) soient revenus devant la maison Pettmesser toute proche.

Le récit des incidents atténue le rôle répressif des soldats et de leurs assistants et charge les paysans qui auraient pris l'initiative des violences.

" .. *Les grenadiers du régiment de la Fère, quelques ecclésiastiques, quelques officiers du Prince de Rohan et autres bourgeois vinrent munis d'armes; les uns et les autres commencèrent par employer les voies de douceur pour engager les paysans à se retirer, mais ceux-ci leur répondaient par des coups de tricots.. Quelques paysans ont été arrêtés et constitués prisonniers, mais après information sommaire faite, ils furent relâchés par le sieur Meyerhoffer, syndic de Saverne. - Il est à remarquer que quelques témoins déchargent les paysans, en disant qu'ils les avaient vus très tranquilles, et dire qu'ils ne voulaient faire de mai à personne, qu'ils ont été maltraités par grenadiers yvres et pris de vin, mais le plus grand nombre des témoins ouïs et ceux qui méritent le plus de foi en justice assurent le contraire et déposent des faits ainsi quels sont rapportés dans le présent extrait* ». Le rapport de Rochambeau, évoqué plus haut, va dans le même sens: "*La bourgeoisie ne paraissait pas vouloir se mettre en devoir de secourir leurs citoyens*".. la troupe doit être donnée; "*frappée, insultée*" par des paysans qui pour la plupart, étaient ivres, elle se voit "*forcée de repousser la force par la force*"...

Fragilité des témoignages... »

C'est ainsi qu'endeuillée par une mort brutale, la communauté de Weiterswiller entra dans la période révolutionnaire.

Georges Muller avait 34 ans. Il était journalier et père d'une petite fille de quatre ans, Marguerite. Sa femme, Catherine Luft, était enceinte de trois mois. L'enfant qui naquit le 24 janvier 1790, cinq mois après la mort de son père, fut baptisé Georges.

Références pour les documents se rapportant à l'affaire de Saverne, 1789.

Alphonse ADAM : *La première municipalité de Saverne et le Cardinal de Rohan*, in *Revue Catholique* 1905.
pp. 218, 348, 511, 606, 735, 847, et ss.

ROCHAMBEAU : « *Copie du précis des faits qui se sont passés à Saverne depuis mon arrivée au commandement d'Alsace, que j'ai envoyé à Monsieur le Garde des Sceaux, d'après la demande qu'il m'en a été faite par sa lettre du 28 dernier.* »
A.N. DXXIX, 74

Georges DELAHACHE : *Un ennemi du Cardinal « Collier », contribution à l'histoire de la Révolution en Alsace.*
Ed. Dorbon-aîné, Paris.

Dagobert FISCHER : *Ein Aufstand der Bauern von Weitersweiler im Jahr 1789.*
Elsässisches Samstagsblatt n° 43 - 27 octobre 1866. pp. 171-173

Pierre VONAU : *L'été 1789 à Saverne*
Pays d'Alsace, cahier n° 146, 1789 à Saverne, pp. 48-50

Liasse annexée au registre 15 : *I - Unruhen in Zabern*
Archives Municipales de Saverne

Ein Aufstand der Bauern von Weitersweiler im Jahr 1789

Die Freiherren von Fleckenstein, deren Stammburg sich nördlich von Lembach, nächst Hirschthal und dem Sauerbache, kühn auf einem säulenförmigen Felsen erhob⁷, waren eines der reichsten und angesehensten Geschlechter des Unter Elsass. Später rückten sie mit der Ausdehnung ihrer Güter auch mit ihrer Wohnung in's offenere Rheinthal, und hausten im Flecken Sulz⁸, der ein kölnisches Lehen war. Sie trugen vom Reiche das am Fusse des wichtigen lützelsteiner Passes gelegene Schloss und Dorf Weitersweiler zu Lehen. Beim Anwachen ihrer Familie theilten sie sich durch Erbtheilung in mehrere Aeste.

Jacob von Fleckenstein ward 1495 durch den Kaiser Maximilian I. mit dem Dorfe Weitersweiler belehnt und Kaiser Karl V. übertrug seinem Vasallen Ludwig von Fleckenstein das Schloss und Dorf als ein neues Lehen, welches unmittelbar vom Kaiser und Reiche herrührte.

Die Einwohner des Dorfes hatten in dem zum Lehen gehörigen Walde, dem alten Brauche gemäss, die Eichel mastung für ihre Schweine, das Bauholz für den eigenen Bedarf gegen ein gebührendes und wohlbewiesenes Ansuchen bei der Forstverwaltung; des Leseholz, das Unholz, das Zaun-Reisig, das Windfallholz und das Eichelschwingen oder Sammeln, und zwar waren diese Waldrechte während einer Reihe von mehreren Jahrhunderten ihnen niemals bestritten worden.

Aber es kam die Zeit, wo der Stamm derer von Fleckenstein von dem Schauplatz der Welt abtreten sollte. Zu Anfang des achtzehnten Jahrhunderts blühte nur noch die sulzer Linie⁹, welche 1720 im Mannsstamm endigte mit Heinrich Jacob, der mit Suzanna Maria von Landsperg vermählt war. Aus dieser Verbindung waren vier Kinder entsprossen, drei Tochter und ein Sohn, der den Stamm fortpflanzen sollte. Die älteste Tochter, Maria Dorothea, war an Wolfgang Heinrich von Gönitz verheiratet, die andere, Magdalena, war an Philipp Christoph Gailing von Alheim verehelicht, und die jüngste, Julia Sidonia, vermählte sich mit Ignaz Ludwig Viszdum von Egersberg. Der einzige Sohn, Friederich Jacob, hatte bereits im Jahr 1706 das Zeitliche gesegnet und hinterliess nur eine einzige Tochter, die später die Lebensgefährtin des edlen Philipp Ferdinand Johan von Mundolsheim wurde.

Durch das unerwartete frühzeitige Ableben seines Sohnes hatte Freiherr Heinrich Jacob von Fleckenstein alle Hoffnung einer männlichen Nachkommenschaft verloren und da das deutsche Reich alle seine Rechte über die den Fleckensteinern gehörenden, im Elsass liegenden Lehenstücke an die Krone Franckreichs, zusolge des westphälischen Friedens, abgetreten hatte, so traf der Freiherr Heinrich Jacob mit dem Fürsten Hercule Mériadec von Rohan-Soubise, Bruder des damaligen Färbstbischofs von Strasburg, Armand Gaston von Rohan Soubise, eine Ueberreinkunst, wodurch seine ehemeligen Reichlehen vom Könige von Frankreich auf das Rohan'sche Haus, seine Allodien aber auf seine Erben sollten übertragen werden. Ludwig XIV gabe seine Einwilligung dazu und verlieh bereits 1706 dem Prinezn von Rohan die Anwartschaft über jene Lehen und 1712 die Mitbelehnung, welche ihm, auf die Bitte des Freiherrn von Fleckenstein, selbst zugestellt wurde.

Durch diese Simultaninvestitur sollten beide Vasallen die Ehemaligen Reichstehen, aber im Jahre 1720 kamen diese durch das Hinscheiden des Freiherrn von Fleckenstein in die Hände

⁷ Die Burg Fleckenstein wurde nicht durch Belagerung vernichtet; sie ergab sich 1674 dem französischen Generale Vaubrun, vorauf sie sechs Jahre später durch General Montclar zerstört wurde.

Die Form Fleck ist germanisirt und vom celtischen LLECH abzuleiten, was einen breiten Stein bezeichnet. S. Mone's celt. Forsch. S. 79.

⁸ Sulz-unter-Wald, im Kantonort des Bezirkes Weissenburg.

⁹ Das Wappen der Fleckensteiner-Sulzer Linie war ein gevierter Schild; sein erster und vierter Wappenplasz zeigten, im grünen Felde, drei goldene Balken, wegen Fleckenstein; der zweite und dritte Plasz hatte im blauen Felde einen goldenen Schrägbalken, und an der linken Seite des Hauptes war ein silbener Winkel angebracht, wegen Windeck.

des Fürsten von Rohan-Soubise, und nach dessen kinderlosem Absterben, gemäsz der Investitur, an den Zweig Rohan-Guéménée und auf den Fürsten Jules Hercule von Rohan, Herzog von Montbazon; dieser hinterliess sie seinem Sohne, dem Fürsten Ludwig Maria von Rohan-Guéménée, welcher im Best der herrschaftlichen Rechte über das Dorf Weitersweiler bis zu Abschaffung des Lehenwesens verblieb.

Kaum hatten die weitersweiler'schen Unterthanen ihrem neuen Herrn, dem Fürsten von Rohan-Soubise, den üblichen Uldigungseid geleistet, als sie sich durch dessen Beamte in ihren herkömmlichen Waldrechten geschmälet sahen, sich des Viehtriebs zur Zeit des Eckerichts, auch des Hauens oder Abführens von Bauholz enthalten mussten, so dass ihnen nur der Genuss unbedeutender Rechte, und zwar aus blosser Vergünstigung, übrig blieb; vergebens berieten sie sich auf das alte Herkommen und die Bestätigung derjenigen Rechte, welche ihnen von den Fleckensteinern zugestellt worden waren.

Es waren dadurch zwischen den Unterthanen und ihren Landesherren häusige Irrungen entstanden; und der letzte rohan'sche Schaffner, Andreas Pettmesser, der zugleich die Stelle eines bischöflichen Rathes zu Zabern bekleidete, suchte dieselben gütlich zu beseitigen und die Eintracht zwischen beiden Parteien wo möglich wieder herzustellen. Allein beim Ausbruche der Revolution erwachte auch bei den Bauern von Weitersweiler die Sehnsucht, wieder zu ihren Waldrechten zu gelangen und dieselben für immer festzustellen. Sie glaubten, dass die Urkunden und Akten, die, nach ihrer Behauptung, ihre unbestreitbaren Weide und Holzrechte bestimmten und bekräftigten, bei dem rohan'schen Schaffner in Zabern, auf Befehl des Landesherrn, zur Aufbewahrung hinterlegt waren, und hofften denselben durch Drohungen und auf gewaltsame Weise zu [...lieferung] jener Dokumente zu nöthigen. Am 31 Juli 1789 zogen sie, etwa fünfzig an der Zahl, nach Zabern, begaben sich vor die Wohnung des Schaffners¹⁰ und forderten mit Ungestüm, von demselben angehört zu werden. Nun versuchten einige rechtliche Bürger, die Bauern zu besänftigen und durch Vorstellungen zur Ruhe zu ermahnen. Es gelang ihren Bemühungen, dass die Bauern, eine Deputation erwählten, welche befragtem Pettmesser sämtliche Beschwerden der Gemeinde vortragen sollte. Die Deputirten des Bauernausschusses verlangten mit Heftigkeit vom rohan'schen Schaffner die auf ihre Waldrechte sich beziehenden Urkunden und Dokumente. Pettmesser, der die gesordneten Akten nicht in Händen hatte, musste ihr Begehren ablehnen. Jedoch eingeschüchert durch ihre Drohungen, versprach er ihnen, einen Vertrag abzufassen, worin er ihre Weid und Holzrechte, wie sie einst bestanden, anerkennen und für immer bestimmen wolle.

Indessen ging das Gerücht, daß die Bauern Gewaltätigkeit an dem Schaffner Pettmedder ausübten, und als diese Nachricht in's bischöfliche Schloß gelangte, bereitete man sich vor, mit dem Waffen einzuschreiten, um dem Unfug Einhalt zu thun und die öffentliche Ruhe wieder herzustellen.

Zabern hatte damals eine Besatzung von zwei Grenadier-kompagnieen des Regiments Lafère, welche der Marschall von Rochambeau, Oberbefehlshaber des Elsasses, zum Schutze des Kardinals von Rohan, einige Tage vorher von Phalzburgdahin beordert hatte. Der Prinz von Rohan-Rochefort und Herr Marquis de Montigny, der eine Vetter, der andere ?iebling und Hofmeister des Kardinals, die sich bei demselben befanden, berie?ben sich mit den Offizieren, und man kam überein, gewaltsammer Weise das Häuflein der empörten Bauern zu zerstreuen.

Als die Abfassung des Vergleiches angefertigt war, verlangte Herr Pettmesser, man sollte noch einige Bauern herauf rufen, um die Vorlesung der Aktenstüde beizuwohnen.

Inzwischen wurden die Thore der Oberstadt geschlossen und Allarm geschlagen; die Soldaten ergriffen die Waffen, durchsteiften die Gassen und zerstreuten mit ?olbenschlägen

¹⁰Die ehemalige Pettmesser'sche Behausung liegt in der Oberstadt, neben dem Pfarrhause.

die unbewaffneten Bauern, ungeachtet aller Vorstellungen; man achtete ihrer Worte nicht. Die bei Pettmesser befindlichen Abgeordneten sahen sich gezwungen, um Gnade zu flehen und sie entflohen nur mit Mühe und Lebensgefahr.

Das mit Hebeln bewaffnete Geselle sich tobend zu den Soldaten unter dem blutgierigen Rufe : « Schlagt d'rauf ! Schlagt die Schurken todt ! Hinaus ! aus der Stadt hinaus mit dem Lumvengesindel ! » Nun fielen die Soldaten und das Hofgefinde auf die wehrlosen Bauern, die sich in Gewölben und abgelegenen Gemächern verbargen. Auch eilte der Prinz von Rohan-Rochefort herbei, begleitet vom Marquis de Montigny, jedoch keineswegs um die aufgeregten Soldaten zu besänftigen. Ein junger, von einem Grenadiere verfolgter Bauer fiel dem Prinzen zu Füßen und flehte um gnädige Verschonung, allein er fand kein Gehör, der Fürst beschimpfte ihn und versetzte ihm mehrere heftige Streiche, so daß er zu Boden stürzte und nur mit Mühe entfliehen konnte. Die Soldaten und die Dienerschaft des Kardinals setzten unter schrecklichen Flüchen ihre wilde Jagd sort, bis sie derselben müde wurden; einige Flinten wurden abgefeuert, und ein unglücklicher Mann, Namens Georg Müller, stürzte tödtlich getroffen zu Boden; drei andere wurden schwer verwundet, nur wenige kamen ohne Verletzungen davon.

Nachdem sich die Soldaten mit dem Hofgefinde zurückgezogen hatten, wetteiferten mitleidige Bürger aus der Stadt, die Verwundeten in's Hospital zu tragen, wo dieselben sorgfältig bis zur Genesung gepflegt wurden. Nun wurden die Stadthore geöffnet und die Bauern kamen aus den Kettern und Schlupfwinkeln, wo sie verborgen waren, hervor und verließen die Stadt.

Die traurige Ereigniß ließ lange Zeit einen tiefen Eindruck in der bischöflichen Residenzstadt; die Soldaten des Regiment Lafère waren von diesem Augenblick an ein besonderer Gegenstand des Hasses für die Bürgerschaft. Das Vorgefallene gab auch zu einer gerichtlichen Untersuchung Anlaß, welche im städtischen Archiv aufbewahrt wird.

Nach der Auswanderung des Fürsten Ludwig Maria von Rohan-Guéméné, waren die weitersweilerischen Waldungen zum Vortheil der Nation mit Sequester belegt worden; der Beschlag wurde jedoch in Folge des Gesetzes vom 5 Dezember 1804 zu Gunsten seines Sohnes Julius Armandus Ludwig von Rohan aufgehoben, der die Zurückgabe jener Waldungen erlangte, und sie im Jahre 1831 an Privaten veräußerte. Nun suchte die Gemeinde Weitersweiler die Handhabung ihrer Waldrechte gerichtlich zu erhalten und für immer festzustellen. Bei dem dadurch erfolgten Streite stützte sie hauptsächlich ihre Behauptung auf einen mit Heinrich Jacob von Fleckenstein, dem letzten Abkömmlinge dieses Stammes, im Jahre 1743 getroffenen Vertrag, wodurch dieser Herr ihre Waldrechte anerkannte und bestätigte. Die Sache ward vor dem königlichen Gerichtshof von Colmar gezogen, und am 12 Juni 1833 erging ein Spruch, der den Vertrag vom Jahre 1743 für null und nichtig erklärte, weil damals der Fürst von Rohan-Soubise schon die Simultaninvestitur über die Fleckensteinern gehörigen Lehenstücke vom Könige von Frankreich erhalten hatte, und Herr Heinrich Jacob von Fleckenstein ohne Wissen, Willen und Zustimmung des Mitbesitzers der Lehenstücke, keine Rechte darin versichern durfte; deswegen wurde die Gemeinde mit ihrem Begehren abgewiesen¹¹.

Dag. Fischer.

Elsassisches Samstagblatt n° 43 - 27 octobre 1866

(Traduction)

Un soulèvement des paysans de Weiterswiller en 1789.

¹¹ Arrêt .et décis. de la cour roy. de Colmar, année 1833, p. 134.

La lignée des barons de Fleckenstein, dont le château familial se dressait fièrement sur un rocher escarpé au nord de Lembach, près de la vallée de Hirschtal et de la Sauer, était une des plus riches et des plus estimées de la basse Alsace.

Jacob von Fleckenstein reçut en 1495 le village de Weiterswiller comme fief de la part de l'empereur Maximilien I et l'empereur Charles V le réinvestit du château et du village, comme étant un fief immédiat tenu de l'empereur et de l'empire.

Mais vint le temps où la lignée des Fleckenstein dut se retirer de la scène du monde. Au début du XVIIIème siècle, ne se perpétuait plus que la branche de Soultz dont la descendance masculine prit fin en 1720 avec Henri Jacques, qui avait épousé Suzanna Maria de Landsperg. De cette union naquirent quatre enfants, trois filles et un garçon qui devait perpétuer la lignée. La fille aînée, Maria Dorothea fut mariée avec Wolfgnang Heinrich von Göl niz, la suivante Magdalena épousa Philip Christoph Gailing d'Altheim et la plus jeune, Julia Sidonia se maria à Ignasz Ludwig Viszdum von Egersberg. Le seul fils, Friedrich Jacob, avait rendu son âme a Dieu en 1706, ne laissant qu'une fille unique qui allait devenir l'épouse du noble Philip Ferdinand Johann von Mundolsheim.

Georges DELAHACHE - *Un ennemi du Cardinal « Collier »*

Contribution à l'histoire de la Révolution en Alsace. Ed. Dorbon-aîné, Paris.

p. 62-63

Les troupes quittèrent donc Saverne le 27 juillet. Trois jours après, elles y rentrèrent : « le 30 à neuf heures du soir, troisième invasion militaire ». Le mot est dans une troisième requête au Roi, signée par Mandet - naturellement - Rieffel, Burg et Haffen.

C'est que dans l'intervalle, une autre invasion s'était produite, - invasion civile, invasion paysanne - dans cette « résidence enchantée », comme dans beaucoup d'autres à travers la France, presque à la même heure, la grand'Peur passait.

p. 64-73

... à la commission intermédiaire qui convint de la nécessité du rappel des troupes, M. le Cardinal offrant de les loger dans son château, pour le mettre en sûreté contre les communautés voisines, et empêcher les voyes de fait. La commission intermédiaire y envoya aussi un de ses membres, pour tâcher de calmer toutes ces communautés » ; mais, « à peine ce député était-il revenu que la communauté de Waldowisheim abattit une partie des murs. du parc de M. le Cardinal, et que d'autres communautés firent d'autres excès »¹². Le 31, ce fut celle de Weiterswiller...

Weiterswiller, village voisin de Saverne, faisait partie de la baronnie de Fleckenstein, laquelle - par défaut d'héritiers mâles, d'abord, puis par une série de contrats successifs - venait d'échoir au prince Louis-Marie de Rohan-Guéméné, parent du cardinal-évêque¹³. A peine les habitants de Weiterswiller avaient-ils prêté le serment à leur nouveau seigneur, qu'ils se plainquirent de son administration : limités, du jour au lendemain, dans certains de leurs droits, les plus anciens et les plus régulièrement transmis, sur les prés et les forêts de l'ancienne baronnie, ils s'en allèrent, au nombre d'une centaine, trouver directement le représentant du seigneur : André Pettmesser, l'intendant des Rohan, qui habitait Saverne, où il était en même temps conseiller à la Régence épiscopale. Avec des cris et des gestes menaçants, ils demandèrent à être reçus par lui : ils voulaient voir, et avoir, les documents établissant leurs droits anciens, qu'ils supposaient être entre les mains de l'intendant. La nouvelle du tumulte parvint au château, où l'on était encore sous l'impression de l'incident précédent : les murs abattus par les gens de Waldowisheim. Le prince de Rohan-Rochefort, cousin du cardinal, le marquis de Montigny, son maître des cérémonies, qui se trouvaient au château, délibérèrent avec les officiers du détachement arrivé le 30 au soir, les soldats prirent les armes, parcoururent les rues, frappèrent les paysans à coups de crosse, tandis que les domestiques du château, criant sur la canaille, lui distribuaient des coups de bâton. Puis, bagarres, coups de feu, un mort, des blessés...

Que s'était-il exactement passé ? quels furent les premiers coupables ? les paysans et leurs « tricots », la troupe et ses fusils ? Il faut sans doute désespérer de le savoir : les années passent, les siècles et les révolutions, - et l'on n'arrivera jamais à établir d'où partit la première pierre ou la première balle. De quelques dépositions recueillies après l'affaire et transmises par le syndic à la commission intermédiaire, il résulte bien que les amis du cardinal ont maltraité les paysans : Jean Apffel, drapier et assesseur du Magistrat, - à coups de fusil, - François-Antoine Schoen, fermier de la ville, - à coups de trique, - Arth, conseiller à la Régence et archiviste, - à coups de crosse. Et, le 26 août - tandis que les novellistes commentaient en ville la courte honte de M. le Cardinal qui, la veille, s'étant approché comme si c'était pour lui¹⁴ d'un feu de joie allumé en l'honneur de la Saint-Louis, s'était retiré aussitôt en entendant la foule crier seulement : « Vivent le Roi et l'Assemblée nationale ! »¹⁵ - le 26 août, donc, un mémoire fut envoyé à

¹² « Copie du précis des faits... »

¹³ D. FISCHER, *Geschichte der Stadt Zabern im Elsass*, p. 93 (Saverne, Fuchs, 1874, in 8°)

¹⁴ Il s'appelait Louis-René-Edouard, et avait été connu, jusqu'à son accession au trône épiscopal, sous le nom de Prince Louis

¹⁵ Adam, novembre 1905.

Georges DELAHACHE - *Un ennemi du Cardinal « Collier »*

Contribution à l'histoire de la Révolution en Alsace. Ed. Dorbon-aîné, Paris.

l'Assemblée : mémoire de la Municipalité, mémoire émollient, qui raconte les faits - ou du moins son rôle à elle - avec honnêteté, douceur, gentillesse :

« La bourgeoisie de Saverne, toujours attentive au bon ordre, ne laissa entrer chez le sieur Pettmesser que les députés de la commune et fit rester le surplus de ses bourgeois hors des portes de la ville;... il s'était glissé quelques bourgeois de Weiterswiller dans la ville, qui ont attendu fort tranquillement, devant la porte du sieur Pettmesser, le résultat de la mission de leurs députés;... il se fit entendre un bruit dont nous ignorons la cause, l'on bat la générale, la troupe arrive... les bourgeois de Weiterswiller auxquels il n'a resté d'autre parti qu'à parer les coups que leur portaient des grenadiers pour la plupart ivres;... voici les effets qu'on produits les troupes et que la Municipalité de Saverne n'a malheureusement que trop bien prévus... »¹⁶.

Par contre, dans le rapport de Rochambeau¹⁷, si l'on fit donner la troupe, c'est parce que « *la bourgeoisie ne paraissait pas vouloir se mettre en devoir de secourir leurs citoyens* » : ce sont les paysans, ici, qui, « *pour la plupart, étaient ivres* », et c'est la troupe qui, « *frappée, insultée* » par eux, se voit « *forcée de repousser la force par la force* ».

« La commission intermédiaire, ajoute Rochambeau, manda le sieur Meyerhoff, après lui avoir fait, en ma présence, la mercuriale la plus forte, sur son inaction et celle de la bourgeoisie, pendant cet événement, je renvoyai M. de Vaubecourt à Saverne pour y rétablir l'ordre, il me manda que les troupes s'étaient conduites avec une sagesse et une modération dignes des plus grands éloges. Les députés de la commission intermédiaire qui l'accompagnaient, firent faire un nouveau règlement consenti par la communauté, M. de Vaubecourt renvoya le renfort de troupes qui avait été demandé à Phalsbourg, et ne laissa au château de Saverne que deux demies compagnies chargées de fournir des détachements à l'abbaye de Saint-jean-des-Choux, à Neuwiller et dans tous les lieux circonvoisins où l'insurrection était presque générale; depuis cette époque il n'y a point eu d'événement marquant à Saverne, mais il y a un foyer de division interminable. Le sieur Meyerhoff, syndic de la Municipalité, est un homme ardent que M. le Cardinal regarde comme son ennemi capital, parce que je crois qu'il l'a destitué d'une place qu'il lui avait donnée. Il dispose de la plus grande partie de la bourgeoisie. La régence et les officiers civils de M. le Cardinal, pour la plupart réunis à lui, font le parti contraire, et le plus faible s'il n'était pas appuyé des troupes pour maintenir l'ordre public. Voilà la position dans laquelle se trouve l'autorité dans ce pays-ci, bien embarrassée dans les réquisitions qui viennent des officiers civils ou municipaux, de savoir à qui elle doit donner la préférence, parce qu'ils sont presque généralement dans une opposition formelle. Je n'ai d'autre ressource qu'à consulter la commission intermédiaire, dont je ne saurais trop me louer, pour savoir de quel côté est la Justice... »¹⁸

A ce « précis » du commandant en chef est joint le rapport de la gendarmerie : « *précis de la vérification faite à Saverne par le sieur Jean Russ, sous-lieutenant de cavalerie commandant les brigades de maréchaussée à Strasbourg* ». Pour lui, c'est Schillinger le prévôt qui « *marcha à la rencontre de ces paysans et les fit retourner au faubourg, les invitant de choisir huit d'entre eux pour former la demande qu'ils jugeaient à propos de faire à M. Pettmesser* » ; du reste, sa justice, à lui aussi, paraît plus sympathique au château qu'à la ville :

«... Les grenadiers du régiment de La Fère, quelques ecclésiastiques, quelques officiers du Prince de Rohan et autres bourgeois vinrent munis d'armes; les uns et les autres commencèrent par employer les voies de douceur pour engager les paysans à se retirer, mais ceux-ci leur répondaient par des coups de tricots... »

¹⁶ Adam, octobre 1905.

¹⁷ « Copie du précis des faits... »

¹⁸ Le précis de Rochambeau, daté de Strasbourg, 1er septembre 1789, est signé, en même temps que de lui-même, du marquis de Vaubecourt, « qui ayant été particulièrement employé dans toutes ces discussions, le trouve de la plus grande exactitude », et du baron de Schauenbourg, « syndic de la commission intermédiaire, qui pense de même ». Pourtant Rochambeau ajoute ici : « Il ne convenait pas d'y mettre plus de publicité, et je l'ai prié d'y mettre seule sa signature pour l'exactitude des faits sans en parler à personne » ; et, en post-scriptum : « que tous les députés de la commission intermédiaire, envoyés à Saverne, ont toujours été pris dans l'ordre qu'on appelait jadis tiers Etat, et qu'ils devaient, par conséquent, être plus favorables à la Municipalité qu'à M. le Cardinal, cependant les comptes qu'ils ont rendus à la commission intermédiaire de la municipalité et du syndic n'ont pas toujours été en leur faveur ».

Georges DELAHACHE - *Un ennemi du Cardinal « Collier »*

Contribution à l'histoire de la Révolution en Alsace. Ed. Dorbon-aîné, Paris.

Quelques paysans ont été arrêtés et constitués prisonniers, mais après information sommaire faite, ils furent relâchés par le sieur Meyerhoffer, syndic de Saverne. - Il est à remarquer que quelques témoins déchargent les paysans, en disant qu'ils les avaient vus très tranquilles, et dire qu'ils ne voulaient faire de mal à personne, qu'ils ont été maltraités par des grenadiers yvres et pris de vin, mais le plus grand nombre des témoins ouïs et ceux qui méritent le plus de foi en justice assurent le contraire et déposent des faits ainsi qu'ils sont rapportés dans le présent extrait ».

Mais, dépositions, mémoires, « précis », tout cela n'était plus qu'enquêtes élégantes et vaines : les décisions étaient prises depuis le 2 août, et le double incident clos : le service de garde à fixer, la tranquillité à ramener après l'invasion des paysans de Weiterswiller, Rochambeau avait tout réglé du même coup¹⁹. Et M. de Mayerhoffen, qu'il ait été correctement « attentif au bon ordre » ou insidieusement inactif et trop prompt à relâcher les turbulents, M. de Mayerhoffen, le violent syndic, remporta à peine une demi-victoire.

¹⁹Voir, plus haut (p. 69-70), dans la « Copie du précis des faits... » une phrase qui indique ce règlement : « Les députés de la commission intermédiaire qui l'accompagnaient... , deux demies compagnies ».

Article de Pierre Vonau dans Pays d'Alsace - cahier 146

On appelle réaction « seigneuriale » ou « aristocratique » l'ensemble des moyens utilisés par les seigneurs pour récupérer ou accroître leurs droits traditionnels (impôts, communaux, forêts, eaux, chasse...) à une époque où précisément leurs services devenaient de moins en moins effectifs. Cette réaction est une des causes principales du mécontentement.

Selon François Furet il ne s'agit pas seulement d'un retour au passé mais bien d'une exploitation plus « moderne » de droits anciens valorisés et surtout de prétentions nouvelles. Les méthodes de recherche de rentabilité font aussi partie de l'esprit des « Lumières ».

Pays d'Alsace, cahier 146 - (1989) - note 4, p. 27.

[...]

Comme presque partout en France, l'année 1789 a été marquée à Saverne par une fermentation, de l'effervescence et finalement par des troubles. Si le contrecoup des événements parisiens est évident, il ne faudrait pas oublier les raisons locales d'agitation.

Pays d'Alsace, cahier 146 - (1989) - p. 37

[...]

Entre temps, se produisent dans les proches environs de Saverne des troubles de l'ordre public. Les communautés rurales expriment de manière véhémement leurs revendications traditionnelles à l'égard de leurs seigneurs. C'est le cas notamment à Saint-Jean, où l'abbesse est confrontée le 26 juillet aux demandes pressantes de ses sujets. Deux jours plus tard arrivent à Saverne six bourgeois de Waldolwisheim menés par leur syndic Antoine Wicker, pour se faire montrer des titres relatifs à leur communauté, qui seraient aux archives de la ville. Ils sont reçus par la Municipalité. Le Cardinal donne une toute autre version des faits à Rochambeau « *..plusieurs communautés venaient tumultueusement lui faire, et à ses officiers, les demandes les plus exorbitantes, notamment de fouiller dans toutes ses archives, avec les menaces les plus formelles de démolir son parc* ». Rochambeau transmet « *toutes ces pièces à la Commission intermédiaire qui convint de la nécessité du rappel des troupes, M. le Cardinal offrant de les loger dans le Château, pour le mettre en sûreté contre les communautés voisines, et empêcher les voyes de fait* ». Il semble donc bien qu'entre le 28 et le 30 juillet une petite troupe de soldats ait été mise à la disposition du Cardinal avec logement au Château. C'est sans doute avant son arrivée que « *la communauté de Waldohvisheim abattit une partie des murs du parc de M. le Cardinal, et que d'autres communautés firent d'autres excès* ».

Les événements du 31 juillet 1789

C'est à la fin du mois de juillet que se produisirent à Saverne des incidents violents qui entraînent des blessés et une mort d'homme. Il s'agit de la confrontation entre des paysans de Weiterswiller et des soldats du Régiment de La Fère, soutenus par le personnel du Château et par des membres de la Régence ...

Un différend opposait la communauté de Weiterswiller à son seigneur, le prince Louis-Marie de Rohan-Guéménée, neveu du Cardinal. Il était relatif à des droits d'usage dans la forêt, étendus par le dernier baron de Fleckenstein en 1713, mais refusés par le nouveau seigneur, le prince de Rohan. Ce conflit typique de la fin de l'Ancien Régime se pose en juillet d'une manière nouvelle. A l'instar d'autres communautés, des habitants de Weiterswiller viennent trouver à son domicile savernois, 26 rue des Murs, André Pettmesser, Conseiller à la Régence mais surtout « *Directeur de la Seigneurie de Witterswiller* ».

Les événements nous sont connus par trois documents, qui sont dans l'ensemble concordants mais différent quant à la chronologie précise et au rôle des protagonistes.

Le premier date de la fin août et émane de la Municipalité. Il s'agit du brouillon d'une pétition destinée à être envoyée aux députés de l'Assemblée Nationale. Elle résume les événements et

demande une enquête en vue du jugement des responsables des troubles: « *Le 30 de ce mois (du mois passé), dans l'après-midi arrivèrent dans cette ville les députés de la communauté de Witterswiller, accompagnés d'environ quarante de leurs bourgeois, dans l'intention de présenter à M. le régisseur des domaines de M. le prince de Guéménée, leur seigneur, le cahier de leurs réclamations; la bourgeoisie de Saverne, toujours attentive au bon ordre, ne laissa entrer chez le sieur Pettmesser que les députés de la communauté et fit rester le surplus de ses bourgeois de Witterswiller hors des portes de la ville. Pendant que le sieur Pettmesser était occupé avec lesdits députés, de régler les différents objets de leur demande, il s'était glissé quelques bourgeois de Witterswiller dans la ville, qui ont attendu fort tranquillement, devant la porte du sieur Pettmesser, le résultat de la mission de leurs députés, et lorsque le sieur Pettmesser avait fini la rédaction des arrangements, il dit à l'un d'eux d'appeler quelques-uns de leurs bourgeois de Witterswiller, pour assister à la lecture de cet arrangement; aussitôt il se fit entendre un bruit dont nous ignorons la cause, l'on bat la générale, la troupe arrive, la bayonnette au bout du fusil, veut écarter les bourgeois de Witterswiller qui étaient à la porte du sieur Pettmesser à coups de crosse et de bayonnettes; ceux-ci représentent qu'ils n'ont aucune mauvaise intention et qu'ils sont appelés pour assister à la lecture d'un arrangement fait entre le sieur Pettmesser et leurs députés; on ne les écoute pas; surviennent une quantité de personnes attachées à M. le Cardinal de Rohan, repousse avec la troupe, à coups de crosse et de triques les bourgeois de Witterswiller, qui ne cessent de crier qu'ils n'étaient point venus pour faire du mal à qui que ce soit, et auxquels il n'a resté d'autre parti qu'à parer les coups que leur portaient des grenadiers pour la plupart ivres et dont l'animosité fut si grande en se voyant soutenus par les personnes du château, que l'un des grenadiers s'oublia au point, qu'il lâcha son coup de fusil sur les paysans, dont l'un fut atteint et tué. Les bourgeois de Witterswiller voyant le malheur qui venait d'arriver, prirent la fuite; mais les troupes et les gens de M. le Cardinal, non contents d'en avoir tué un et blessé plusieurs autres, les poursuivirent et les maltraitèrent au point qu'il a fallu encore porter quatre de ces bourgeois à l'hôpital de cette ville, dont l'un d'eux n'est même point encore hors de danger, et aucun des autres n'a pour ainsi dire échappé sans être grièvement blessé.*

Voilà donc, Messieurs, les effets qu'ont produit les troupes, et que la municipalité de Saverne n'a malheureusement que trop bien prévus ».

Le second document est plus long et plus précis. il s'agit de l'audition de 13 témoins, bourgeois de Saverne, dont la municipalité enregistre les dépositions le jour même des incidents, de 6 heures à 11 heures et demie du soir. Le document, signé des témoins, donne la date du 31 juillet. Nous en reproduisons l'introduction et la première déposition:

« Aujourd'huy trente et unième jour de juillet mil sept cent quatre vingt Neuf six heures de relevé la municipalité extraordinairement convoquée sur la maison de ville aux fins de recevoir les déclarations de différents témoins qui étaient présent lorsque le troupes ont tué un homme à coup de fusil a bale près de la maison de Mr. Pettmesser, Conseiller au Conseil de la Régence de l'evêché de Strasbourg et Directeur de la Seigneurie de Witterswiller, blessé quatre autres hommes dudit Witterswiller, qui ont été conduits à l'hopital de cette ville entre deux et trois heures de relevé.

1. Est comparu Frédéric ZELLER bourgeois tailleur de cette ville, dépose qu'il a vu que vers les deux heures après diner qu'il y avait beaucoup d'hommes qui s'estoit attroupés près de la maison de Mr. Pettmesser que tout d'un Coup Il a vu venir des Soldats que Son A. S. et Eme a fait venir pour la troisième fois en cette ville, qui bajonnettes au bout du fusil ont voulu faire partir de cette rue ces mêmes hommes en leur donnant des Coups sur la teste avec ces mêmes bayonnettes, que tout d'un coup Il a remarqué que l'un des soldats a mis en

joue et a attendu lacher le Coup, duquel Coup a l'instant est tombé a l'enverse un homme de Witterswiller, qui est resté mort sur la place. Il a également vu que Dominique Meyer précepteur de cette Ville, Jean Appffel Drapier et assesseur du Magistrat ont également maltraité a Coup de fusil de Bajonnettes et de Bourattes tous les hommes de Witterswiller, Sans que ces derniers ont fait la moindre résistance, ce qui est tout ce qu'il a dit savoir lequel après lecture et interprétation a luy de la présente déposition a dit icelle contenir Vérité et estre pret de l'affirmer en justice quand il en sera requis et a signé, Signé Friedrich Zeller. »

D'après les dépositions des autres témoins, il ressort :

- Une trentaine de bourgeois étaient attroupés devant la maison de Pettmesser, dans un calme relatif. *« les gens se pressaient d'y pouvoir entrer »* (François Conrad, ancien sergent). Sept ou huit hommes sont à l'intérieur *« et réclamaient avec respect plusieurs droits qu'ils prétendaient leur avoir été enlevés par leur Seigneur »* (Jean Weber, maître maçon).
- Entre deux et trois heures arrivent sur les lieux le prévôt, avec plusieurs grenadiers (15 ou 16, 7 ou 8 ...), ivres (presque tous les témoins l'attestent), ne comprenant pas l'alsacien, armés de fusils à baïonnettes et de bourattes (baguettes à fusils). Les paysans n'opposent pas de résistance. Scènes de violence. Un coup de feu. Un mort, Georges Müller, journalier de Weikerswiller.
- Les témoins donnent les noms et les qualités des Savernois qui ont vigoureusement assisté les soldats en distribuant coups de trique, *« tricots »* et de canne, avec injures. Plusieurs groupes peuvent être distingués: celui des avocats et Conseillers à la Régence, les Arth, Nebel, Lienart et Kieffer; le personnel du Château, Roth, valet de chambre, le sieur Salins, architecte ... des proches du Magistrat, le greffier de la ville Schoen, le fermier de la ville Weber, un assesseur du Magistrat, Appffel. Le précepteur Dominique Meyer s'est distingué par sa violence selon plusieurs témoins, tout comme trois nobles, le prince de Rochefort-père, M. le marquis de Martigni et M. de Wangen.
- La composition presque caricaturale du groupe des agresseurs des paysans et la nature des injures proférées révèlent une situation *« pré-contre-révolutionnaire »*: *« C'est ainsi qu'il sera aussi fait justice aux savernois, ils n'ont qu'à aller à Paris »*, aurait dit le sieur Jannesson-fils selon André Heil, gantier. *« Qu'on tue ces chiens, ces coquins, ces fripons, et qu'on les mette hors des portes de la ville »*, aurait dit Nebel, Conseiller à la Régence, selon François Conrad, ancien sergent...
- Rien n'est relaté quant à la fin des incidents. Le décès de Georges Muller est noté dans les registres paroissiaux.

Le troisième document est d'une teneur sensiblement différente. Il s'agit du *« Précis de la vérification faite à Saverne par le sieur Jean Russ, sous-lieutenant de cavalerie commandant les brigades de maréchaussée à Strasbourg »*, une enquête réalisée en août et annexée au rapport de Rochambeau.

Un point paraît plausible. Le Prévôt Schillinger *« marcha à la rencontre de ces paysans et les fit se retourner au faubourg, les invitant de choisir huit d'entre eux pour former la demande qu'ils jugeaient à propos de faire à M. Pettmesser »*. Il est probable que les paysans repoussés au-delà de la porte de la ville (Oberthor) soient revenus devant la maison Pettmesser toute proche.

Le récit des incidents atténue le rôle répressif des soldats et de leurs assistants et charge les paysans qui auraient pris l'initiative des violences.

« ... Les grenadiers du régiment de la Fère, quelques ecclésiastiques, quelques officiers du Prince de Rohan et autres bourgeois vinrent munis d'armes; les uns et les autres commencèrent par employer les voies de douceur pour engager les paysans à se retirer, mais

Article de Pierre Vonau dans Pays d'Alsace - cahier 146

ceux-ci leur répondaient par des coups de tricots. Quelques paysans ont été arrêtés et constitués prisonniers, mais après information sommaire faite, ils furent relâchés par le sieur Meyerhoffer, syndic de Saverne. - Il est à remarquer que quelques témoins déchargent les paysans, en disant qu'ils les avaient vus très tranquilles, et dire qu'ils ne voulaient faire de mai à personne, qu'ils ont été maltraités par grenadiers yvres et pris de vin, mais le plus grand nombre des témoins ouïs et ceux qui méritent le plus de foi en justice assurent le contraire et déposent des faits ainsi quels sont rapportés dans le présent extrait ». Le rapport de Rochambeau, évoqué plus haut, va dans le même sens: « La bourgeoisie ne paraissait pas vouloir se mettre en devoir de secourir leurs citoyens » ... la troupe doit être donnée; « frappée, insultée » par des paysans qui pour la plupart, étaient ivres, elle se voit « forcée de repousser la force par la force » ... Fragilité des témoignages ...

Pays d'Alsace, cahier 146 - (1989) - p. 49,50.

Archives municipales de Saverne.

Copie F. Schunck, juillet 2001

A Messieurs les députés composant l'Assemblée Nationale

Le 30 de ce mois, dans l'après-dîner arrivèrent dans cette ville les députés de la communauté de Witterswiller, accompagnés d'environ quarante de leurs bourgeois, dans l'intention de présenter à M. Pettmesser Régisseur des domaines de M. le prince de Guéménée, leur seigneur, le cahier de leurs réclamations.

La bourgeoisie de Saverne, toujours attentive au bon ordre, ne laissa entrer chez le Sieur Pettmesser que les députés de la dite communauté et fit rester le surplus de ses bourgeois hors de la porte de la ville. Pendant que le dit Sieur Pettmesser était occupé avec lesdits députés, de régler les différents objets de leur demande, il s'était glissé quelques bourgeois de Witterswiller dans la ville, qui ont attendu fort tranquillement, devant la porte, le résultat de la mission de leurs députés, et lorsque le sieur Pettmesser avait fini la rédaction des arrangements, il dit à l'un d'eux d'appeler quelques-uns de leurs bourgeois pour assister à la lecture de cet arrangement; aussitôt il se fit entendre un bruit dont nous ignorons la cause, l'on bat la générale, la troupe arrive la bayonnette au bout du fusil, veut écarter les bourgeois de Witterswiller qui étaient à la porte du sieur Pettmesser à coups de crosse et de bayonnettes et ceux-ci représentent qu'ils n'ont aucune mauvaise intention et qu'ils sont appelés pour assister à la lecture d'un arrangement fait entre le Sieur Pettmesser et leurs députés; on ne les écoute pas; surviennent une quantité de personnes attachées à M. le Cardinal de Rohan, repousse avec la troupe, à coups de crosse et de triques les bourgeois de Witterswiller, qui ne cessent de crier qu'ils n'étaient point venus pour faire du mal à qui que ce soit, et auxquels il n'a resté d'autre parti qu'à parer les coups que leur portaient des grenadiers pour la plupart yvres et dont l'animosité fut si grande en se voyant soutenus par les personnes du château, que l'un des grenadiers s'oubliait au point, qu'il lâcha son coup de fusil sur les paysans, dont l'un fut atteint et tué.

Les bourgeois de Witterswiller voyant le malheur qui venait arriver, prirent la fuite; mais les troupes et les seydes de M. le Cardinal, non contents d'en avoir tué un et blessé plusieurs autres, les poursuivirent et les maltraitèrent au point qu'il a fallu encore emporter 4 de ces bourgeois à l'hôpital de cette ville, dont l'un d'eux n'est même point encore hors de danger, et aucun des autres n'a pour ainsi dire échappé sans avoir été grièvement blessé.

Voilà donc, Messieurs, les effets qu'ont produit les troupes, et que la bourgeoisie de Saverne n'a malheureusement que trop bien prévu.

Nous avons pensé devoir vous faire le rapport du malheur arrivé dans notre ville le 30 juillet et nous vous supplions de faire informer publiquement par tel commissaire qu'il vous plaira nommer des causes qui l'ont amené afin que les coupables soient connus, convaincus et punis suivant la rigueur des lois.

Juillet 1789

Ce jourd'hui, 31ème jour de juillet 1789, six heures de relevé, la municipalité extraordinairement convoquée sur la maison de ville aux fins de recevoir les déclarations de différents témoins qui étaient présent lorsque les troupes ont tué un homme à coup de fusil à bale près de la maison de Mr *Pettmesser* Conseiller au Conseil de la régence de l'Evêché de Strasbourg et Directeur de la Seigneurie de Wittersweiler, blessé quatre autres hommes dudit Wittersweiler, qui ont été conduits à l'hôpital de cette ville entre deux et trois heures de relevée.

1° Est comparu **Frédéric Zeller** bourgeois tailleur de cette ville, dépose qu'il a vu que vers les deux heures après dîner qu'il y avait beaucoup d'hommes qui s'étaient attroupés près de la maison de Mr *Pettmesser*, que tout d'un coup il a vu venir des soldats que son A. S. et E^{cc}. a fait venir pour la troisième fois en cette ville, qui bajonnettes au bour du fusil ont voulu faire partir de cette rue ces mêmes hommes en leur donnant des coups sur la teste avec ces mêmes bajonnettes, que tout d'un coup il a remarqué que l'un des soldats a mis en joue et a attendu²⁰ lacher le coup, duquel coup à l'instant est tombé à l'enverse un homme de Witterswiller, qui est resté mort sur la place. Il a également vu que *Dominique Meyer*, précepteur de cette ville, *Jean Appffel* drapier et assesseur du Magistrat ont également mal traité à coup de fusil de bajonnettes et de bourattes tous les hommes de Wittersviller sans que ces derniers ont fait la moindre résistance, ce qui est tout ce qu'il a dit savoir, lequel après lecture et interprétation à luy fait de sa présente déposition a dit icelle contenir vérité et estre prêt de l'affirmer en justice quand il en sera requis et a signé.

Signé Friedrich Zeller.

2. Est aussi comparu **Ignace Schubaberlé** bourgeois cordonier de cette ville, lequel dépose qu'il a vu venir le Sr Prévost²¹ de cette ville accompagné de quinze à seize grenadiers venir du chateau bayonnettes au bour de fusil et estant parvenu prez de la maison du S^r *Pettmesser* où se trouvaient plusieurs personnes de Wittersveiller qui estaient tranquils, il a remarqué que ces soldats estaient pris de vin et ont de suite en présence de ces mêmes hommes pris de la poudre sur la batterie et ont aussitôt donné des coups de bourratte et de grosses²² à ces mêmes hommes et même avec la bayonette de façon que plusieurs sont tombé à l'envers mais aussitôt qu'ils se soient relevé, ces mêmes soldats les assomaient à coup de grosses. Il a également vu que le greffier de cette ville ainsi que *Pierre Weber* [fermier] de cette ville ainsi qu'un grand nombre de domestiques de son altesse muni chacun d'un tricot assommaient ces mêmes hommes de Wittersviller, desquels tricots il en a encore trois chez luy. Lecture et interprétation à luy faite de la présente déposition a dit qu'elle contenait vérité, y a persisté et signé et déclaré que tout cecy s'est passé entre deux et trois heures de relevé.

Signé Ignatius Schababet.

3. **Joseph Henders** bourgeois, serrurier de cette ville dépose qu'il n'a d'autre connaissance des troubles et rebellion qui se sont passé entre deux et trois heures dans cette ville, si ce n'est qu'il a vu arriver plusieurs grenadiers bajonnettes au bour du fusil et ayant atteint la maison de Mr *Pettmesser* ou se trouvaient plusieurs hommes de Wittersviller, aussitôt ils ont donné des coups de grosse aux dites hommes de Wittersviller qui étaient très tranquils, mais que le Sr *Kieffer* avocat de cette ville a pris un baton à l'un des dits hommes et a commencé à le maltriter. Il a également vu qu'un des dits hommes s'était réfugié dans une maison pour sauver les mauvais traitements des dits grenadiers, mais que *Dominique Meyer* précepteur de

²⁰ il faut sans doute lire « entendu ».

²¹ Schillinger.

²² « crosses », évidemment !

cette ville l'a aussitôt arraché au dessus la porte en luy donnant plusieurs coups de grosse de son fusil qu'il avait déjà cassé sur la tête, et en se sauvant, il a remarqué Mr *Lienert* avocat de cette ville qui l'a aussitôt assomé à coup de grosse, qu'il est tombé par terre, qui est tout ce qu'il a dit savoir. Lecture et interprétation a luy faite de la présente déposition a dit qu'elle contenait vérité, y a persisté et signé.

Signé Joseph Henders.

3 ½ . **André Heyl**, bourgeois gantier de cette ville dépose qu'il n'a d'autre connaissance des troubles et rebellion qui est arrivé aujourd'hui dans cette ville, si ce n'est que lorsque les paysans de Wittersviller, qui étaient devant la maison de Mr *Pettmesser*, ont vu arriver les grenadiers bajonnette au bout du fusil vers eux, et même pointé contre eux, ils les ont instamment prié de les laisser en repos, qu'ils ne voulaient faire du mal à qui que ce soit. Ils ont même levé les mains en leur demandant grâce, ainsi que plusieurs bourgeois qui se trouvaient dans cette même rue, mais tout estait inutile, ces soldats comme des furieux, et dont la plus part était yvre, n'ont cessé a donner non seulement des coups de grosse, mais même des coups de bayonnette de telle force quen chaque moment les d^s hommes dudit Wittersveiller tombaient à l'envers, mais aussitôt ils les assomaient de nouveau. Qu'il a également vu que le S^r *Arth*, conseiller à la régence et archivair à maltraité à coups de grosse les d^s hommes, qui est tout ce qu'il a dit savoir, lecture et interprétation à luy faite de sa présente déposition, à luy faite de sa présente déposition²³, il a dit icelle contenir vérité, y a persisté et a signé, en y ajoutant qu'il a vu que Me *Lienert* avocat et *Dominique Meyer* précepteur de cette ville ont maltraité à coups de grosse les ds hommes de Wittersveiler, sans qu'ils ayent donné le moindre lieu, et le S^r *Jannesson fils* étant survenu après que tout estait tranquille en disant aux personnes qui étaient dans la rue ainsi auront aussi justice les habitans de cette ville, qu'ils n'ont qu'à aller à Paris et a signé.

Signé André Heyl.

4. **Chrétien Zopff** bourgeois menuisier de cette ville dépose sur les troubles et rebellion qui se sont passé en cette ville, qu'il était derrière le grenadier qui a tué un homme de Wittersviller à coup de fusil et qui est resté sur la place, que ce même homme en s'adressant au même soldat luy a déclaré qu'il ne veut faire aucun mal et qu'il réclame simplement les anciens droits au nom de sa communauté, ainsi que ses camarades, qui est tout ce qu'il a dit savoir, lecture et interprétation à luy fait de sa présente déposition, a dite icelle estre véritable y a persisté et signé en y ajoutant que lorsque les dits paysans de Wittersveiller défilaient dans la rue, il a vu qu'un domestique de son altesse muni d'un tricot les assomait et que aussitôt les dits grenadiers leur donnaient des coups de grosse, qui est tout ce qu'il a dit savoir.

Signé Christian Zopff.

5. **Jacques Erhard** bourgeois cordonnier de cette ville dépose qu'il n'a d'autre connaissance des troubles et rebellion passés en cette ville, si ce n'est qu'il a vu arriver le prévôt de cette ville accompagné de plusieurs grenadiers bayonnette au bout du fusil dans la rue du Sr *Pettmesser* où étaient plusieurs paysans de Wittersveiller, où tout était tranquille, pas moins ces mêmes grenadiers qui étaient yvres tombèrent sur ces paysans qui étaient encore tous tranquille comme des furieux en les assommant à coups de grosse et en leur donnant des coups de bayonnette, qu'il a également vu survenir le Sr *Arth* conseiller muni d'un fusil et d'une bandouillère, ainsi que *Dominique Meyer* precepteur et Me *Lienert* avocat, lesquels deux derniers ont également maltraité à coup de grosse les d^s paysans de Wittersweiler au point

²³ La répétition figure dans le document manuscrit.

Archives municipales de Saverne

Relevé C. Schunck - Juillet 2001

que le premier a cassé son fusil, qui est tout ce qu'il a dit savoir, lecture et interprétation à luy faite de sa déposition, a dit icelle contenir vérité y a persisté et signé.

Jacob Erhard.

6. **François Conrad** sergent retiré de cette ville dépose sur les troubles et rebellion arrivés aujourd'huy en cette ville qu'il n'a d'autre connaissance, si ce n'est qu'il s'est trouvé dans la rue de Mr *Pettmesser*, où il a vu que les gens de Wittersveiller qui étaient sous la porte dt Sr *Pettmesser* se pressaient a y pouvoir entrer, que tout d'un coup on a commencé à appeller par la fenestre de la d^{re} maison à la garde, les soldats sont survenus qui estaient pris de vin, sont aussitôt tomper dessus sans dire gard, en assommant à coup de grosse les dits paysans de Wittersviller et en leur donnant des coups de bayonette de façon que chaque moment l'un ou l'autre tombait par terre, et ils ne s'estaient pas sitot relevé qu'on les assommé de nouveau. Tout d'un coup il a entendu un coup de fusil, sur lequel sont survenus le Sr *Arth* conseiller, Me *Lienert* et *Kieffer le jeune* avocats muni chacun d'un fusil et le Sr *Nebel* conseiller à la régence muni d'un tricot, lequel dernier a dit qu'on tue ces chiens, ces coquins, ces fripons, et qu'on les mette hors des portes de la ville qu'on a eu soin de faire fermer. Il a également vu arriver le prince de *Rochefort père* accompagné de trois officiers du régiment de Phalsbourg, qui donnait plusieurs coup d'épée nue aux dites paysans, qui est tout ce qu'il a dit savoir. Lecture et interprétation à luy fait de sa déposition, a dit Icelle contenir vérité y a persisté et signé.

Signé Conrad.

7. **Jean Weber** bourgeois maitre maçon de cette ville dépose sur les troubles et rebellion arrivé en cette ville cejourd'huy, qu'il n'a d'autre connaissance si ce n'est qu'il s'est trouvé dans la maison du Sr *Pettmesser* lorsque sept à huit hommes de Wittersveiller se sont trouvé dans le Boele²⁴ de Mr *Pettmesser*, lesquelles avec tout le respect réclamaient plusieurs droits qu'ils prétendaient leur avoir été usurpés par leur Seigneur dont le Sr *Pettmesser* est directeur, que tout d'un coup il a entendu un coup de fusil qui l'a d'autant plus surpris que non seulement tout était tranquille dans la maison, même sur la rue, ayant regardé par la fenestre, il a vu qu'en bas de la fenestre se trouvait un homme qui a été tué d'un coup de fusil et que les oldats qui étaient yvres étaient comme des furieux et assomaient les paysans à coup de grosse et donnaient des coups de grosse bayonnnet tandis que tout le monde se sauvait et personne ne faisait la moindre résistance, qui est tout ce qu'il a dit savoir. Lecture et interprétation à luy faite a dit que sa déposition contenait vérité, y a persisté et signé.

Signé Johannes Weber.

8. **Antoine Krieger**, maçon, manant de cette ville dépose sur le trouble et rebellion arrivé aujourd'huy en cette ville, qu'il n'a d'autre connaissance si ce n'est qu'il a vu qu'entre huit à neuf soldats en grenadier qui sont arrivé dans la rue du Sr *Pettmesser* et qui sont du régiment de la Fer²⁵. Il a vu un qui s'est détaché et qui était yvre, s'est mis dans le troupeau et a laché impunément son coup de fusil vers les paysans qui tous étaient tranquille du quel coup aussitôt l'un d'eux est tombé à l'envers et est resté mort sur la place, que les autres grenadiers assommaient les paysans à coup de grosse malgré qu'ils demandaient grâce et leur déclaraient qu'ils ne voulaient faire aucun mal, qu'il a également vu que les ds grenadiers leur donnaient plusieurs coup de bayonnette tant sur les cols que dans les reins, que *Dominique Meyer* Précepteur de cette ville estant survenu muni d'un fusil a attaqué un vieillard en luy tenant le canon de son fusil sur la poitrine, qu'il a vu que la pierre de son fusil donnait du feu, sans que

²⁴ Peut-être le poêle (la pièce où se trouve le poêle) ?

²⁵ de la Fère.

le coup est parti, celui cy à l'instant a tourné son fusil et luy a donné un coup de crosse à ce même homme sur les cotes, malgré qu'il luy demandait grace les mains levées, et sur les reproches que luy fit le déposant au dit *Dominique Meyer* de sa témérité, il a répondu à luy déposant Jean Foutre que c'est a te regarde. Il a également vu que le Sr *Arth* Conseiller à la régence muni d'un fusil a maltraité plusieurs paysans dudit Wittersveiller, quoiqu'ils étaient tranquils à coup de grosse ainsi que Me *Lienhard* avocat qui était ce qu'il a dit savoir en ajoutant qu'il a vu également maltraiter les d^s paisans Mr *Herchillet* avocat. Lecture et interprétation à luy fait de sa déposition a dit icelle contenir vérité, y a persisté et fait sa marque.

Marque de Antoine Krieger.

9. **Gabriel Meyer** journalier de cette ville dépose sur les troubles arrivés aujourd'huy en cette ville, qu'il n'a d'autre connaissance si ce n'est qu'un moment qu'un grenadier du régiment de la Ferr qui était yvre ainsi que tous les autres a laché son coup de fusil dans la foule duquel coup est resté un homme mort sur la place. Il a également vu qu'en même tems *Dominique Meyer* précepteur de cette ville muni d'un fusil a tenu sur la poitrine le canon sur un vieillard mais que le fusil a radé²⁶, et que malgré que le dit vieillard leur demandait grace, il a maltraité de coup de grosse, et sur les reproches que le déposant a fait au dit *Meyer* de sa témérité, il luy a répondu Jean Foutre que c'est que le regarde. Il a également vu que le Sr *Arth*, conseiller de la régence muni d'un fusil avec une bajonette au bout, le Sr *Lienert* avocat, ainsi que le Sr *Herschillet* également muni de fusils ont maltraité les ds paysans de Wittersveiller qui estaient tous tranquils, et ne demandaient instament de les laisser en repos, qui est tout ce qu'il a dit savoir. Lecture et interprétation a luy faite de sa déposition, a dit icelle contenir vérité, y a persisté et signé.

Signé à l'original Meyer.

(10.) **Jean Gering** faiseur de bas en cette ville dépose sur le trouble et rebellion arrivé aujourd'huy en cette ville, qu'il n'a d'autre connaissance si ce n'est qu'étant accouru sur le bruit dans la rue de Mr *Pettmesser*, il a vu que les grenadier du régiment de la fer étaient tous yvres et comme des furies donner des coups de grosse et de bayonette a des paysans de Witterswiller qui ne demandaient que la paix de telle sorte qu'ils sont tombés à l'envers, qu'entre autre il a vu un paysan qui a force d'avoir été maltraité ne pouvait se soutenir, nonobstant sont survenus trois à quatre des dits grenadiers qui derechef maltraitaient ce même homme, que *Dominique Meyer* précepteur de cette ville ayant approché le déposant luy a fait voir comme une bravoure qu'il avait cassé son fusil sur les dits paysans. tout d'un coup il a vu qu'un grenadier dire en français au dt paysan qui n'attendait²⁷ pas cette langue et qui demandait de le laisser tranquil et qu'ils ne demandaient que la paix, tout d'un coup ce même grenadier qui était yvre a laché son coup de fusil et dans le même instant un homme de Wittersveiller est tombé raide mort. Lecture et interprétation à luy fait, a dit que sa déposition contenait vérité y a persisté et signé.

Signé Johannes Gering.

(11.) **Joseph Brey** boucher de cette ville dépose sur la rebellion arrivé aujourd'huy dans cette ville qu'il n'a d'autre connaissance, si ce n'est qu'ayant entendu le son du tambour entre deux et trois heures de cet après-midi, il aurait accouru et ayant approché la maison de *Buzzini* marchand de cette ville qui est à au dela de quatre cent pas de la maison du Sr *Pettmesser*, il a vu courir à luy un paysan qui était poussivi par un grenadier bajonette au bout du fusil. Cet

²⁶ lire « raté »

²⁷ qui n'entendait pas, etc.

homme ayant trouvé en chemin le prince de *Roche fort père* accompagné du marquis *Martigny* et du S^r de *Wangen* s'est voulu réfugier auprès d'eux, et les ayant atteint aussitôt le Prince de *Roche fort père* l'a aussitôt assomé à coup de canne, que cet homme est tombé à l'envers, s'étant relevé et pris la fuite, un autre soldat qui est remonté la ville la pris au collet, et le S^r *Martigni* est survenu et l'a maltraité à coup de tricots malgré que cet homme demandait en grace de le laisser en repos. A la fin cet homme ayant été jetté par terre par le grenadier, ce dernier luy a sauté sur le ventre en le maltraitant. Il a également vu qu'un autre homme plus loin de luy, qui demandait grace au S^r de *Wangen*, malgré tout qu'il l'a maltraité a coup de canne, qu'il a également vu qu'un grenadier du régiment de la ferr a maltraité un troisième paysant qui ne cessait qu'a luy demander grace, au point que le sang coulait a verse par les coups de bajonnette et de grosse que le d^t soldat donnait sur la teste du d^t paysan, qui est tout ce qu'il a dit savoir. Lecture et interprétation à luy faite de sa présente déposition, a dit icelle contenir vérité, y a persisté et signé.

Signé Joseph Brey.

(12.) **Nicola Sommer** bourgeois cordonnier de cette ville dépose sur la rebellion arrivé aujourd'huy en cette ville, qu'il n'a d'autre connaissance, si ce n'est qu'il a vu qu'un paisan s'est voulu sauver qui était poursuivi par des grenadiers, lesquels derniers l'ayant atteint l'ont pris par le collet, malgré qu'il demandait grace, et déclaré n'avoir fait aucun mal, et l'ont jetté par terre et luy ont sauté sur le ventre, a la fin le S^r de *Wangen* étant survenu a également maltraité le d^t paisan a coup de canne. Il a également vu que les dits grenadiers ont maltraité le dt paysan à coup de sabre, que le sang coulait a versé, qui est tout ce qu'il a dit savoir. Lecture et interprétation à luy fait de sa déposition, a dit icelle contenir vérité, y a persisté et signé.

Signé Niclaus Sommer.

(13.) **Jacque Wissenbach** bourgeois maçon de cette ville dépose sur les trouble et rebellion arrivé cejourdhuy en cette ville, qu'il n'a d'autre connaissance, si ce n'est qu'ayant entendu battre la caisse, il est accouru dans la rue ou demeure Mr *Pettmesser*, ou il a vu plusieurs paysans et environ six grenadiers, lesquels paysans n'ont cessé de déclarer qu'ils ne voulaient point de querelle ny dispute et qu'ils sont revenus chez Mr *Pettmesser* directeur de la terre de leur Seigneur pour réclamer des droits au nom de leur communauté dont leur Seigneur les avait usurpés. Mais étant survenus plusieurs autres grenadiers, ceux cy se sont pressé dans la troupe et sans dire garde n'ont pas seulement donné des coups de grosse sur la [...] des paysans mais même à les maltraiter avec la bajonnette au bout de leurs fusil, les d^{ts} paysans ne cessèrent à intercéder et a protester que leur intention n'est point a faire du mal a qui que ce soit, mais au mépris de ces protestations ces mêmes soldats n'ont cessé de maltraiter ces mêmes paysans. La livre²⁸ de M^r le Cardinal étant survenu ainsi que le S^r *Salins*, *Roth* valet de chambre et nombre d'autres personnes du chateau munis de tricots sont tombés sur les dits paysans a les assommer tous ceux qui prenaient la fuite. Il a même entendu dire qu'on devait fermer les portes de la ville; ajoute le déposant qu'il a vu pour ainsi dire que les soldats ont été sous, et qu'il était tellement effrayé de voir maltraiter ces mêmes paysans qui levaient les mains vers le ciel et juraient que leur intention n'est à faire de mal a qui que ce soit, qui est tout ce qu'il a dit savoir. Lecture et interprétation à luy faite, a dit que sa déposition contient vérité, y a persisté et signé.

Signé Jacob Wissenbach.

²⁸ La livrée.

Archives municipales de Saverne

Relevé C. Schunck - Juillet 2001

La municipalité après lecture faite et avoir délibéré sur le contenu des dépositions a unanimement arreté que les dépositions des témoins cy dessus seraient dez demain communiqué par le Sr de Mayerhoffen syndic et Mandret que la municipalité a député à cet effet a la commission intermédiaire pour en conséquence recevoir les ordres. Fait sur la maison de ville a Saverne ce trent et unième juillet mil sept cent quatre vingt neuf a onze heures et demi du soir.

Signé à l'original de Mayerhoffen, Rieffel, Mandret, Matthias Bury, Joseph Huffer, Belin, Martin Ott, JacquesEary et Deiss Greffier de la municipalité.